



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	
Date de convocation	25/04/2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars, 18 heures 30,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY**

2024-06

Étaient présents : Madame Agnès ROBIN ; Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Patrick JUDALET, Éric LAMBERT, Éric MAUDUIT, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY et Philippe YVERNAULT.

Excusés : Madame Marie-Laure LEUILLET représentée par M. Éric MAUDUIT, Luc HURBAIN

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

Objet : AFFECTATION DE RESULTATS 2023

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif 2023 pour le SIAAC.

Il résulte un excédant en exploitation de 75 496, 41 €. Il propose à l'assemblée de l'affecter en « REPORT D'EXPLOITATION R 002 » pour sa totalité.

Après en avoir délibéré, le comité, par 12 voix pour,

APPROUVE d'affecter le résultat d'exploitation pour un montant de 75 496,41 € en « REPORT D'EXPLOITATION R 002 »

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 29/04/2024
Et de sa publication le 29/04/2024

Le Président
François BUFFETEAU

